

## L'ONU et le système international dans la littérature spécialisée : pertinence ou non-pertinence d'une relation

Daniel A. Holly

Volume 5, numéro 3, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700457ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700457ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Holly, D. A. (1974). L'ONU et le système international dans la littérature spécialisée : pertinence ou non-pertinence d'une relation. *Études internationales*, 5(3), 502-518. <https://doi.org/10.7202/700457ar>

## L'ONU ET LE SYSTÈME INTERNATIONAL DANS LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE : PERTINENCE OU NON-PERTINENCE D'UNE RELATION

Daniel A. HOLLY \*

### INTRODUCTION

Ce travail entend procéder à une évaluation de certains aspects de la littérature spécialisée sur l'Organisation des Nations unies, pour tenter d'y déceler les faiblesses éventuelles et surtout de voir jusqu'à quel point celles-ci seraient dues au cadre théorique utilisé. À ce titre, il fait suite à un article écrit récemment qui proposait une problématique et suggérait un cadre d'analyse des Nations unies<sup>1</sup>. Cette revue nous apparaît nécessaire maintenant au moment où l'ensemble de la théorie des relations internationales, telle qu'elle s'est développée particulièrement aux États-Unis, est l'objet d'une remise en question par plus d'un auteur<sup>2</sup>.

L'abondance des études portant sur la dite organisation internationale exclut dès l'abord toute prétention à les considérer toutes<sup>3</sup>. Étant donné la diversité des thèmes abordés et compte tenu de la spécificité des questions qui nous intéressent, le choix s'est porté principalement sur les ouvrages les plus généraux, c'est-à-dire ceux qui se concentrent sur l'ONU en général et veulent en rendre

\* *Département de science politique, Université du Québec à Montréal.*

1. Cf. Daniel A. HOLLY, « L'ONU, le système économique international et la politique internationale », miméo, à paraître printemps 1975.
2. Consulter à titre d'exemple, Helge HVEEM, « The Global Dominance System », *Journal of Peace Research*, n° 4, 1973 ; Dieter SENGHAAS, « Conflict Formations in Contemporary International Society », *Journal of Peace Research*, n° 3, 1973 ; Klaus Jürgen GANTZEL, « Dependency Structures as The Dominant Pattern in World Society », *Journal of Peace Research*, n° 3, 1973. Toute la littérature sur les relations de dépendance, sur l'impérialisme est à considérer aussi. Parmi les ouvrages les plus connus citons : Samir AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1970 ; Samir AMIN, *Le développement inégal*, Paris, Éd. de Minuit, 1973 ; Christian PALLOIX, *L'économie mondiale capitaliste*, tomes I et II, Paris, François Maspéro, 1971 ; IDEM, *Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation*, Paris, François Maspéro, 1973.
3. Dans un article publié il y a quelques années, Pierre Gerbet recensait quelque 400 titres d'ouvrages et d'articles portant sur les Nations unies. Cf. Pierre GERBET, « Le système des Nations unies : état des travaux », *Revue française de science politique*, vol. 13, nos 2 et 3, 1963.

compte dans sa totalité<sup>4</sup>. Certains articles où les Nations unies sont étudiées sous l'angle des relations avec le système international ont été inclus<sup>5</sup>.

Nous sommes particulièrement intéressés à trouver la réponse à une série de questions : Que recouvre, chez les auteurs retenus, le concept de système international ? Quelle est la relation théorique qu'ils établissent entre l'Organisation des Nations unies et le système international ? Quelle est la pertinence de ce point de vue théorique ? Les développements qui suivront feront donc ressortir le statut théorique de l'ONU dans la littérature spécialisée et celui des relations qu'elle entretient avec le système international. Ils s'évertueront, dans une deuxième étape, à établir la pertinence de telles analyses, pour ensuite déterminer, s'il y a lieu, de réinterpréter le rôle, la place et les fonctions de l'organisation internationale dans les affaires internationales.

## I - L'ONU DANS LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE

Étant donné que la réalité onusienne est toujours posée en référence à la réalité internationale dans la grande majorité des études retenues pour les fins de cette analyse, c'est avec la question du contenu du concept de système international utilisé par les auteurs concernés que doit normalement débiter cette partie de l'essai. Le trait dominant de ces études est l'absence, parfois malgré les intentions annoncées au départ, de tout traitement systématique du concept<sup>6</sup>.

4. Nous avons analysé les livres suivants : Stephen S. GOODSPEED, *The Nature and Function of International Organization*, New York, Oxford University Press, 1967 ; Leon GORDENKER (ed.), *The United Nations in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1971 ; Philip E. JACOB, Alexine L. ATHERTON and Arthur M. WALLENSTEIN, *The Dynamics of International Organization*, Homewood, Ill., The Dorsey Press, 1971 ; Leland M. GOODRICH and Anne P. SIMONS, *The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security*, Washington, D.C., The Brookings Institution, 1955 ; Fernand VAN LANGENHOVE, *La crise du système de sécurité collective des Nations unies, 1946-1957*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1958 ; Maurice WATERS (ed.), *The United Nations : International Organization and Administration*, London, Collier-MacMillan Ltd., 1967 ; Charles CHAUMONT, l'ONU, Paris, PUF, 1962 ; Clark M. EICHELBERGER, *UN, The First Twenty Years*, New York, Harper and Row Publishers, 1965 ; Inis L. CLAUDE, *Swords Into Plowshares*, New York, Random House, 1959 ; E. Berkeley TOMPKINS (ed.), *The United Nations in Perspective*, Stanford, Hoover Institution Press, 1972 ; Mahdi ELMANDJRA, *The United Nations System : An Analysis*, Hamden, Connecticut, The Shoe String Press, Inc., 1973 ; Marc LEE, *The United Nations and World Realities*, Toronto, Pergamon Press, 1965 ; H. G. NICHOLAS, *The United Nations as a Political Institution*, New York, Oxford University Press, 1963 ; John MACLAURIN, *The United Nations and Power Politics*, New York, Harper Brothers Publishers, s.d.

5. Oran R. YOUNG, « The United Nations and the International System », *International Organization*, vol. 22, n° 4, automne 1968 ; W. F. HANRIEDER, « International Organization and International Systems », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 10, septembre 1966 ; Stanley HOFFMAN, « International Organization and the International System », *International Organization*, vol. 24, 1970.

6. L'exception majeure est le livre de Mahdi ELMANDJRA, *The United Nations System : An Analysis*. Même l'article de Stanley HOFFMAN, « International Organization and the International System », n'échappe pas à ce reproche.

Celui-ci est maintes fois employé dans la discussion, laquelle fait mention généralement d'attributs spécifiques du dit système international. Cependant, on y trouve rarement une présentation articulée. Et si le système international est défini, il l'est « en creux ». Il revient ainsi au lecteur de déchiffrer ces textes pour tenter d'en extraire le concept. Cette dernière démarche est un préalable indispensable, car le rôle et les fonctions attribués à l'organisation internationale, dans l'ensemble des relations internationales, découlent alors de la conception que l'on se fait de l'environnement au sein duquel elle évolue.

Dans les œuvres consultées<sup>7</sup>, le système international apparaît comme un ensemble de caractéristiques. Il est question de distribution et de concentration de la puissance<sup>8</sup> du caractère hétérogène du système, tant du point de vue de ses unités constituantes que de leur régime politique et de leur niveau de développement<sup>9</sup>, de sa très grande décentralisation<sup>10</sup>, de clivages idéologiques<sup>11</sup>, de technologie de guerre meurtrière<sup>12</sup>, de l'opposition Nord-Sud<sup>13</sup>. La relation qui s'établit entre ces différents traits dynamise le système et produit des situations qui définissent, selon le moment et/ou la période considérés, la scène politique internationale. Dans ce processus d'interactions, les questions se rapportant à la puissance et aux rivalités qu'elle engendre ont une influence déterminante. C'est l'évolution des rapports de puissance, avec tout ce que cela sous-entend<sup>14</sup>, qui

- 
7. On ne s'est pas évertué à dégager, pour chacun des auteurs concernés, le concept de système international utilisé. La méthode d'exposition, à ce point-ci du travail, tient compte de l'ensemble des écrits ici analysés et essaie de construire le dit concept à partir des points d'accord que l'on y retrouve.
  8. Cf. Philip E. JACOB, Alexine L. ATHERTON and Arthur M. WALLENSTEIN, *op. cit.*, p. XI ; Oran R. YOUNG, « The United Nations and the International System », dans GORDENKER, *op. cit.*, p. 30 ; Stanley HOFFMAN, « International Organization and the International System », dans *International Organization*, p. 393 ; Stanley HOFFMAN, « The Role of International Organization ; Limits and Possibilities », dans WATERS, *op. cit.*, p. 47 ; CLAUDE, *op. cit.*, p. 7.
  9. Cf. HOFFMAN, « International Organization and the International System », *op. cit.*, p. 396 ; GORDENKER, *op. cit.*, p. 39 ; EICHELBERGER, *op. cit.*, p. 5.
  10. JACOB, ATHERTON and WALLENSTEIN, *op. cit.*, p. XI ; GORDENKER, *op. cit.*, p. 30 ; GOOD-SPEED, *op. cit.*, pp. 9-17.
  11. Leland M. GOODRICH and Anne P. SIMONS, *op. cit.*, p. 22 ; HOFFMAN, *op. cit.*, p. 393 ; HOFFMAN, « The Role of International Organization... », p. 47.
  12. Cf. Inis L. CLAUDE, « The Peace-Keeping Role of the United Nations », dans E. Berkeley TOMKINS, *op. cit.*, pp. 53-54 ; CLAUDE, *Swords into Plowshares*, p. 7 ; Linda B. MILLER, « International Organization and Internal Conflicts : Some Emerging Patterns of Response », dans GORDENKER, *op. cit.*, p. 133.
  13. Cf. Oran R. YOUNG, « The United Nations and the International System », dans GORDENKER, *op. cit.*, p. 38 ; HOFFMAN, *op. cit.*, p. 394.
  14. Nous entendons par là tout le jeu complexe de la politique internationale qui a, par exemple, conduit à la perte d'influence par des acteurs auparavant de premier plan, au démembrement des empires coloniaux et à l'émergence de nouveaux États, et à un précaire équilibre nucléaire lui-même facteur de détente.

constitue l'élément moteur par excellence de la vie internationale<sup>15</sup>. Des possibilités se créent pour certains acteurs tandis que d'autres ne réussissent guère à modifier l'ordre existant et à en tirer profit.

Il en découle satisfactions, frustrations et rivalités, lesquelles risquent à tout moment de mener à des affrontements armés. Comme un gigantesque organisme, le système comporte certes des mécanismes d'autorégulation, tels que pactes et alliances militaires, course aux armements, dissuasion et autres. Cependant, ceux-ci, vu la décentralisation du système et la capacité théorique de chaque État de recourir aux moyens qui lui paraissent les plus appropriés, ne sont pas dotés d'un coefficient de fiabilité des plus élevés. L'instabilité est donc inscrite au cœur du système international. Ses manifestations sont diverses, allant de la détérioration des prix de certains produits sur les marchés internationaux<sup>16</sup> aux conflits ouverts. Elle est potentiellement présente tout le temps dans les relations entre les nations et, compte tenu de la poursuite d'objectifs différents par les États, peut, à tous les instants, se transformer en crise.

L'interpénétration contemporaine des systèmes internationaux et nationaux, la transmission plus rapide des effets des tensions internationales et la tendance des crises à s'internationaliser ont, de l'avis des auteurs dont nous analysons l'œuvre, créé des solidarités sur la base d'une réalisation de l'interdépendance qui lie les unes aux autres les communautés humaines<sup>17</sup>. Un nouveau palier de complexité de la société internationale est atteint. D'autres formes de contrôle doivent être trouvées. C'est à ce point que les organisations internationales « entrent en scène ».

15. À titre d'exemple, on trouve chez Stanley HOFFMAN l'opinion suivante : « ... There has been a dampening of the superpowers contest and a reintroduction not only of restraints but even of cooperation in multiple forms in the international system. I have stressed two factors as the main causes for these developments : the new legitimacy of the nation-state, and the new conditions of the use of force in a nuclear world. A third factor deserves equal recognition : the heterogeneity of the system, which has made it impossible for the superpowers to engulf the whole planet into their rivalry. ... It has also made it possible for the lesser powers, protected by the legitimacy of nationalism and by the superpowers' fear of collision, to impose various restrictions on the Big two duel. » Stanley HOFFMAN, « International Organization and the International System », *International Organization*, pp. 394-95.

16. À propos de la signification des problèmes économiques du Tiers-Monde dans les relations internationales, cf. HOFFMAN, *ibid.*, p. 394. Il faut remarquer qu'aucun des auteurs dont les écrits sont à la base du présent travail ne s'étend avec force de détails sur cet aspect du système international. Cette référence au mouvement des prix de certaines ressources est nôtre.

17. Cf. Maurice WATERS, « The Evolution of International Organization, from Dreams to Reality », dans Maurice WATERS, *op. cit.*, pp. 6-13 ; Inis L. CLAUDE, de son côté, exprime l'idée d'existence d'une communauté internationale, apparemment sur la base d'intérêts généralement partagés, quand il écrit : « The last century, and particularly the last generation, has been an era of continuous development of patterns and techniques for managing the business of the international community », CLAUDE, *Swords into Plowshares*, p. 435 ; voir aussi JACOB *et al.*, *op. cit.*, p. 10.

In a world in which there was only one state or empire, there would be no reason for an international organization. Given the system of sovereign states, the problem of an international organization is to provide the means by which common purposes or goals may be reached through cooperation while deflecting the conflicts which are bound to arise when so many entities seek to advance their separate interests.<sup>18</sup>

Le fait important à souligner et à retenir c'est l'idée exprimée dans ces écrits, d'intérêts communs qui émergent et exigent pour leur protection et avancement, la suppression ou mieux la réglementation des comportements jugés déviants et dangereux. Le point de vue théorique ici est celui d'un développement du monde rendant aberrant certaines pratiques, qui continuent néanmoins de subsister, et nécessitant la mise en place de processus susceptibles de transformer le système et de permettre un meilleur fonctionnement de l'autorégulation<sup>19</sup>.

C'est ce qui théoriquement aussi rend compte de la création des organisations internationales de type universel<sup>20</sup>. Dans leur relation avec le système international, leur fonction principale est de modifier le système de façon à rendre possible la réalisation des objectifs de la communauté internationale<sup>21</sup>. Il ne s'agit pas, bien sûr, de se défaire de la division du monde en États. Cet aspect du système international doit être maintenu<sup>22</sup>. Fondamentalement, l'organisation internationale doit contribuer au maintien de la paix en imposant, dans les relations interétatiques, les formes d'interactions conformes à ce but. L'Organisation des Nations unies, dans sa relation avec le système international, est présentée dans cette littérature, dans ces mêmes termes.

C'est à partir des fins qui lui ont été assignées que les auteurs en question s'efforcent de dégager les fonctions des Nations unies dans le système inter-

18. Maurice WATERS, « The Evolution of International Organization from Dreams to Reality », dans M. WATERS, *op. cit.*, p. 13.

19. Les indices de la complexification croissante du système international ne manquent pas dans la littérature. Ce sont, entre autres, l'accession à l'indépendance d'un très grand nombre de nouveaux États, leur fragilité, les « interventions » étrangères dans la vie politique de certains États pour produire des effets désirables, la mondialisation des antagonismes entre les grandes puissances, etc. ; cf. aussi CLAUDE, *Swords into Plowshares*, p. 76.

20. Cette distinction entre types d'organisations introduite ici ne signifie pas que le raisonnement n'est pas valable pour toutes les sortes d'institutions internationales. Cependant, comme il n'est pas de notre propos de toutes les considérer, nous avons jugé bon de le rappeler ici.

21. C'est ainsi qu'Inis L. Claude évalue l'action des organisations internationales : « The development of international organization represents both a realistic response to the requirements of doing national business in an increasingly complex international setting and an idealistic attempt to modify the operation of the multistate system as to make civilized living possible in an increasingly interdependent world », *Swords into Plowshares*, p. 447.

22. Cf. GOODSPEED, *op. cit.*, pp. 9-10 ; JACOB, ATHERTON and WALLENSTEIN, *op. cit.*, pp. 10-15 ; CLAUDE, *Swords into Plowshares*, pp. 434-474.

national. La paix et le bien-être général seraient les objectifs les plus généraux poursuivis, qui feraient appel à un certain nombre de fonctions, parmi lesquelles on relèverait :

La communication et la coopération internationale, la régulation internationale et l'établissement de normes et critères internationaux ; le bien-être général et l'aide au développement ; la redistribution des ressources, de l'influence et de la puissance ; le changement social ; l'intégration internationale ; et la paix<sup>23</sup>.

Cette simple énumération, cependant, ne suffit pas à rendre compte de la position de ces « spécialistes » de l'Organisation des Nations unies. Celle-ci, bien plus élaborée, s'articule sur le rôle de régulateur que cette conception accorde à l'organisation internationale, et peut s'énoncer en une série de propositions<sup>24</sup>. La plus fondamentale veut que toutes les activités de l'Organisation des Nations unies tendent à servir les intérêts collectifs de l'humanité<sup>25</sup>. En conséquence, malgré les difficultés rencontrées et en dépit des vicissitudes susceptibles d'affecter l'action de l'ONU, c'est ce critère qui doit servir à l'évaluation de la dite institution<sup>26</sup>. Il s'ensuit que les activités économiques et sociales des Nations unies sont destinées à promouvoir le bien-être des populations en créant les conditions « d'une plus grande stabilité économique et d'un développement économique plus rapide<sup>27</sup> », même si l'ONU n'a pas su ou « pu provoquer une augmentation appréciable des programmes d'aide aux pays sous-développés<sup>28</sup> ». De plus, vu la très grande autonomie des agences spécialisées financières et économiques – la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, ses filiales, l'*International Development Association* et l'*International Finance Corporation*, et le Fonds monétaire international – il est préférable de ne pas leur accorder une trop grande

23. ELMANDJRA, *op. cit.*, p. 280. Ce qui varie, d'un auteur à l'autre, c'est surtout la désignation des fonctions. Pour Oran R. Young, par exemple, les Nations unies sont à la fois un « regulator, effector of great-power agreements, force for political change, partisan political instrument creator of long-term viability, creator of norms » : Oran R. YOUNG, « The United Nations and the International System », dans GORDENKER, *op. cit.*, pp. 24-35.

24. Nous tenons à faire remarquer une nouvelle fois que notre évaluation ne portera que sur la relation, discernable dans le discours des auteurs concernés, établie entre l'ONU et le système international.

25. Cf. par exemple, JACOB *et al.*, *op. cit.*, pp. 9-10.

26. Voir CLAUDE, *op. cit.*, chap. 18 et 19.

27. JACOB *et al.*, *op. cit.*, p. 13. Ces mêmes écrivains déclarent plus loin dans le livre : « Increasingly it has become apparent that under modern conditions of economic enterprise (the promotion of the welfare of the people) cannot be accomplished without an elaborate exchange of resources among countries. The problem of insuring the elemental requirements of livelihood, let alone a good and prosperous life has therefore activated the development of international collaborative efforts fully as much as the pursuit of peace and the struggle for national security » (p. 319) ; consulter aussi, GOODSPEED, *op. cit.*, chap. 12, 13, 14.

28. YOUNG, « The United Nations and the International System », *loco. cit.*, p. 33.

place dans toute discussion de l'organisation<sup>29</sup>. En ce qui concerne la paix internationale, s'il est vrai que l'amélioration des conditions matérielles de vie des hommes y contribuera, l'ONU dispose d'une instrumentalité assez variée qui lui permet de faire progresser les intérêts de l'humanité<sup>30</sup>. Dans cette optique, les opérations de maintien de la paix de même que les interventions qu'elles entraînent, s'insèrent parfaitement dans cette logique. Enfin, dernière proposition, l'échec relatif de l'ONU à réaliser ses objectifs, tout en étant dû aux survivances systémiques d'une époque antérieure de moindre complexité, n'est pas définitif. Il suffit d'en améliorer le mécanisme pour que les performances soient plus satisfaisantes.

Voilà donc, brossés à grands traits, les aspects essentiels de la pensée de ces « spécialistes » de l'Organisation des Nations unies sur les liens qui existent entre celle-ci et le système international. Cette présentation est-elle acceptable ? C'est ce que nous tenterons d'établir dans la partie suivante.

## II – SYSTÈME INTERNATIONAL ET CHANGEMENT AUTOREPRODUCTION OU CHANGEMENT SYSTÉMIQUE

C'est en s'interrogeant sur la justesse de la relation théorique établie entre le système international et la fonction régulatrice de l'organisation et sur son extension à l'étude concrète de l'ONU que l'on pourra déterminer valablement la pertinence de la position exposée dans la précédente partie. Il est indispensable de se rappeler que, pour ces auteurs, le postulat de l'existence de besoins et d'intérêts collectifs<sup>31</sup> de l'humanité est central dans l'explication des organisations internationales, dont les succès et échecs relatifs, ainsi qu'établi précédemment, sont, en général, imputables à une certaine incapacité à modifier le système. Or cette façon d'aborder le problème du rôle et de la fonction de l'Organisation des

29. À titre d'exemple, retenons le point de vue d'Elmandjra qui écrit : « This group of four specialized agencies represents a set of financial institutions which have an organizational structure so different from the other organizations of the UN System that it may be considered as a subsystem not only of the specialized agencies but of the entire UN System. Most analyses of UN System either do not include this set of institutions or treat them separately. In fact, it is very difficult, from a methodological point of view, to integrate them in an examination of the overall system. Their attributes and working methods are so unlike those of the rest of the UN System that any analytical integration is likely to require a high degree of abstraction and therefore of generalization which may defeat the very object of the analyses.

The present study does not pretend to offer an answer to this conceptual problem and will be forced, in many instances, to exclude these institutions on purely methodological grounds » : ALMANDJRA, *op. cit.*, pp. 100-101.

Cet aveu d'impuissance, qui est aussi un refus d'aborder le problème en vue de le résoudre, est typique. Généralement, l'analyste ne dépasse pas le stade de la reconnaissance de l'existence d'un système onusien, et ne se préoccupe guère, dans le cas des agences spécialisées dont on parle, de répondre à la question de leur « fonctionnalité » pour ce dit système. Ce qui revient à dire qu'il ne se soucie pas de découvrir ce qui confère au système onusien son caractère...

30. Cf. CLAUDE, *op. cit.*, pp. 221-222.

31. Cf. Maurice WATERS, « The Evolution of International Organization. From Dreams to Reality », dans WATERS, *op. cit.* ; CLAUDE, *op. cit.*, p. 435.



Nations unies dans les relations internationales est inacceptable pour des raisons d'ordre empirique et théorique.

Empiriquement, rien n'est moins certain que l'existence de ces intérêts communs dont il est fait grand cas et rien n'est plus éloigné de la réalité que cette vision qui fait des organisations internationales les instruments d'une volonté transformatrice du système international. Une analyse rapide de la scène internationale le révèle aisément. La société internationale, en effet, se présente comme une société hautement stratifiée. Les clivages qui la caractérisent l'emportent de loin sur les facteurs d'unification. Toute la discussion des inégalités de puissance et des capacités – courantes dans les écrits de théorie des relations internationales – en est un indice<sup>32</sup>. Cependant, et bien que ces phénomènes précités soient une dimension importante des relations entre les États, leur étude n'épuise pas la réalité et est insuffisante à rendre compte des bases réelles de l'organisation hiérarchique du monde. Celles-là doivent être découvertes ailleurs, profondément enfouies dans les structures économiques internationales. Cette procédure, on le verra, permet la solution des nombreuses et épineuses questions théoriques soulevées par la présence dans les relations internationales d'États socialistes « forts » et la nécessité d'intégrer cette réalité dans toute théorie du système international, ainsi que par l'existence d'alliances internationales de classes en dépit des intérêts opposés de la plupart des États.

On l'a dit maintes fois récemment avec force de démonstration, la logique du système international découle de la domination d'une forme d'organisation des activités productives<sup>33</sup>. Il en a résulté une certaine division internationale du travail dont la conséquence majeure a été de répartir la plupart des formations sociales du monde en deux grandes catégories : les formations sociales du centre, d'un côté, et celles de la périphérie, de l'autre<sup>34</sup>. Il est à noter que le trait fondamental de cette situation est la position privilégiée des formations sociales centrales à l'avantage desquelles fonctionne le système économique international. Ce dernier, structuré de manière à favoriser le processus d'accumulation internationale de capital<sup>35</sup>, facilite le développement et la croissance économique du

32. Consulter, par exemple, Harold and Margareth SPROUT, *Foundation of International Politics*, New Jersey, D. Van Nostrand Company, Inc., 1962 ; James N. ROSENAU, *International Politics and Foreign Policy*, New York, The Free Press of Glencoe, 1961 (Part IV) ; Hans J. MORGENTHAU, *Politics among Nations*, New York, Knopf, 1960.

33. C'est l'argumentation principale de beaucoup d'auteurs dont Christian PALLOIX, *L'économie mondiale capitaliste*, tomes I et II, Paris, François Maspéro, 1971 ; Christian PALLOIX, *Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation*, Paris, François Maspéro, 1973 ; Samir AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1971.

34. IDEM.

35. Ceci est illustré, à la période contemporaine, par les multinationales. Ces énormes entreprises couvrent le globe de leurs réseaux de filiales dans le but évident de maximiser leurs profits. Ce qu'il faut néanmoins retenir c'est leur pratique, généralisée, de rapatriement des profits vers les pays d'origine des capitaux investis. Cf. Hugh STEPHENSON, *The Coming Clash*, New York, Saturday Review Press, 1973 ; Charles P. KINDLEBERGER (ed.), *The International Corporation : A Symposium*, Cambridge, Mass., M.I.I. Press, 1970 ; Raymond VERNON, *The Economic and Political Consequences of Multinational Enterprise*, Boston, Division of Research, Harvard Business School, 1972.

centre en lui donnant accès aux ressources des pays de la périphérie dont les économies deviennent des appendices satellisés des premières<sup>36</sup>. Le développement inégal<sup>37</sup> conduit tout simplement à un statut international dépendant et dominé, qui se répercute dans les rapports politiques entre ces catégories d'acteurs internationaux. Entre le centre et la périphérie, pour nous en tenir à ces deux groupes d'États pour le moment, les intérêts divergent sitôt qu'est posée la question du développement économique. L'incompatibilité, très grande, entre la domination-exploitation, génératrice de « sous-développement », caractéristique du présent état de chose, et l'adoption de politiques de développement économique dans les pays dominés, ressort nettement de toutes les analyses de la dépendance<sup>38</sup>.

Or que constate-t-on aujourd'hui dans les relations internationales ? D'une part, il y a une certaine prise de conscience de l'opposition fondamentale entre les intérêts de ces deux catégories d'acteurs, qui provoque la remise en question du système actuel<sup>39</sup> et, d'autre part, la consolidation de l'alliance internationale des classes dirigeantes<sup>40</sup> des pays du centre et de la périphérie, fondement du *statu quo* et effet de l'internationalisation de la production<sup>41</sup>. Ce qui ressort des paragraphes précédents c'est que les seuls intérêts « collectifs » dont on puisse parler sont ceux qui lient les différentes bourgeoisies du monde entre elles. Il y a mieux, cependant.

L'expression « intérêts collectifs » risque d'induire en erreur si on ne spécifie pas la réalité qu'elle recouvre. L'observation de la scène internationale montre qu'assez souvent des conflits d'intérêts opposent les classes dirigeantes des formations sociales capitalistes entre elles. C'est le cas, par exemple, des nombreuses querelles entre les pays du Marché commun européen et les États-Unis, entre ces

36. Théotonio dos Santos le fait nettement ressortir quand il écrit que : « ... (La) division internationale du travail... permet le développement industriel de certains pays et limite ce même développement dans d'autres, en les soumettant aux conditions de la croissance instiguée par les centres de domination mondiale » ; Théotonio DOS SANTOS, « La crise de la théorie du développement en Amérique latine », *L'Homme et la Société*, n° 12, avril-mai-juin 1969, p. 61.

37. L'expression est de Samir Amin ; cf. Samir AMIN, *Le développement inégal*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

38. Outre les ouvrages, déjà mentionnés, de Samir Amin et de Christian Palloix, consulter : F.H. CARDOSO, *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*, Paris, Anthropos, 1971 ; F.H. CARDOSO Y ENZO FALETTO, *Dependencia y Desarrollo en America Latina*, Mexico, Siglo XXI, 1971 ; Octavio IANNI, *Imperialismo an America Latina*, Rio de Janeiro, Editora Civilização Brasileira S.A., 1974.

39. La lutte révolutionnaire armée en Amérique latine, et le développement d'un courant de pensée critique des théories traditionnelles du sous-développement et du développement économique, en sont la manifestation.

40. Dans cette alliance internationale, les bourgeoisies de la périphérie sont des bourgeoisies dominées dans le sens qu'elles ne reçoivent qu'une faible partie des capitaux extraits de leurs sociétés. La consolidation de l'alliance a été particulièrement bien étudiée dans le cas de l'Amérique latine. Cf. CARDOSO Y ENZO FALETTO, *op. cit.*

41. Sur l'internationalisation de la production voir : NICOS POULANTZAS, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, 1974 ; Christian PALLOIX, *Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation*.

derniers et les sociétés de la périphérie<sup>42</sup>. La coïncidence des intérêts n'est donc pas parfaite. L'accord ne peut se réaliser que sur des objectifs très généraux : accumulation internationale du capital et reproduction de cette situation<sup>43</sup>. Les rivalités de toute sorte peuvent toujours se développer et se développent en fait dans un tel système. Il n'en résulte pas forcément un état d'anarchie. La compétition s'inscrit à l'intérieur des limites structurelles établies par le système et, pour la période contemporaine, met en évidence la prépondérance américaine sur les autres États du centre et de la périphérie<sup>44</sup>. On aboutit ainsi à un système international qui, pour les dimensions considérées, c'est-à-dire les relations centre-centre et centre-périphérie, est très hiérarchisé et travaillé par toutes sortes de contradictions qui menacent à tout moment de le faire éclater. Cette dernière constatation pose en termes très clairs le problème auquel tout système social doit faire face : celui de concilier stabilité et changement en évitant que les changements ne provoquent de catastrophe, c'est-à-dire la destruction du système. Ceci ne peut se faire, dans le contexte international, qu'en contrant les développements jugés subversifs, du point de vue de l'ordre établi, en les récupérant, en renforçant les structures essentielles du système tout en les élargissant et en s'efforçant de maintenir en opération ses processus vitaux. C'est évident maintenant, c'est de reproduction qu'il s'agit ici et non de modification qui se ferait à partir d'intérêts communs de l'humanité. C'est plutôt des intérêts d'une portion de l'humanité qu'il est question.

Les phénomènes de reproduction sont courants dans la vie internationale. Ce qu'il s'agit de reproduire, c'est, en somme, certains types de relations<sup>45</sup> qui se sont développées sur la base de la division internationale du travail, qui elle-même doit être reproduite d'ailleurs. Ainsi, les investissements internationaux ont pour fonction non seulement d'alimenter les processus d'accumulation de capital<sup>46</sup>, mais encore de consolider et d'étendre les positions acquises par le mode de production capitaliste<sup>47</sup>. À ce titre, les opérations des corporations multinationales illustrent fort bien nos propos. Quand ces dernières investissent des capitaux dans

42. Crise de l'énergie, les relations entre les États-Unis et le Pérou, le *Kennedy Round*, la crise monétaire internationale, voilà autant d'indices de cette confrontation d'intérêts contradictoires.

43. Cf. Daniel A. HOLLY, « L'ONU, le système économique international et la politique internationale » (miméographié, à paraître, printemps 1975) ; IDEM, *Dépendance et politique étrangère*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1973.

44. Pour des informations plus détaillées sur cet aspect de la question voir Harry MAGDOFF, *L'âge de l'impérialisme*, Paris, François Maspéro, 1970.

45. C'est le cas des rapports de dépendance et de la domination américaine sur l'Europe.

46. Se basant sur les données publiées par le Département du Commerce des États-Unis, A. Gunder Frank écrit : « Les estimations fort conservatrices de l'*United States Department of Commerce* indiquent qu'entre 1950 et 1965 le flux total de capital figurant sur des comptes d'investissement et se déplaçant des États-Unis vers le reste du monde s'est élevé à 23,9 milliards de dollars, alors que les rentrées correspondantes de capital provenant des profits se sont élevées à 37 milliards de dollars, soit une rentrée nette de 13,1 milliards de dollars pour les États-Unis » : A. Gunder FRANK, *Le développement du sous-développement*, Paris, François Maspéro, 1969, p. 50. On peut aisément conclure qu'il en est de même pour tous les cas d'investissement international.

47. Cf. Pierre-Philippe REX, *Les alliances de classe*, Paris, François Maspéro, 1973 ; IDEM, *Colonialisme, néo-colonialisme, et transition au capitalisme*, Paris, François Maspéro, 1971.

un pays donné, elles le font dans les secteurs qui les intéressent, sans se soucier des besoins réels du pays hôte<sup>48</sup>. La plus grande partie des profits réalisés étant généralement rapatriée, il s'ensuit une perte de capitaux pour le pays hôte, que les avantages tirés de l'introduction d'une technologie avancée ne compensent pas<sup>49</sup>. Le pire c'est que les multinationales, une fois implantées dans une société, s'approvisionnent en capitaux à partir du marché local ; seule une partie de leurs besoins est financée par l'introduction de nouveaux capitaux<sup>50</sup>. Cette mobilisation des ressources du monde au profit des formations sociales du centre a pour effet de renforcer l'alliance internationale des bourgeoisies du monde entier, en les faisant participer à cette exploitation du monde comme partenaire dominé, et d'insérer ces sociétés plus profondément dans l'aire de dominance du mode de production capitaliste<sup>51</sup>. Les solidarités qui se nouent permettent un meilleur fonctionnement de l'autorégulation du système tout en facilitant l'autoreproduction. L'investissement international donc, bien que destiné à développer les ressources productives du monde, ne vise pas le développement économique. On n'échappe pas à cette conclusion qui porte logiquement l'analyste à s'inscrire en faux contre le courant de pensée qui présente les interventions socio-économiques de l'Organisation des Nations unies sous un jour différent en les dotant de finalités humanitaires et « développementalistes ».

Il n'y a pas que ces interactions à être l'objet de reproduction. Les relations internationales sont autrement complexes, étant donné qu'elles comportent des aspects politiques et culturels et font intervenir activement des formations sociales d'une autre nature : les pays « socialistes ». Ces derniers posent un réel problème à celui qui étudie la stratification de la « société internationale ». En effet, si l'on

48. Consulter Jack N. BEHRMAN, *U.S. International Business and Governments*, Toronto, McGraw Hill Book Company ; Peter B. EVANS, « National Autonomy and Economic Development : Critical Perspectives on Multinational Companies in Poor Countries », dans *International Organization*, vol. 25, n° 3, été 1971, pp. 675-692 ; Kari LEVITT, *La capitulation tranquille*, Montréal, Réédition Québec, 1972 ; Hugh STEPHENSON, *op. cit.* ; Christopher TUGENDHAT, *The Multinationals*, Middlesey, England, Penguin Books Ltd., 1971.

49. Les multinationales recourent à toutes sortes de pratiques pour contourner les législations qui tendent à contrôler les sorties de capitaux d'un pays. Elles ont presque toutes des services légaux dont une des tâches est de trouver les moyens d'échapper aux lois. L'une de leurs pratiques les plus connues est celle du transfert des prix (*transfer pricing*). Cf. TUGENDHAT, *op. cit.*, deuxième partie.

50. Sur ce point, A. Gunder Frank écrit : « ...la majeure partie du capital que les pays développés possèdent dans les pays sous-développés n'a jamais été envoyée par les premiers vers les seconds, mais au contraire a été acquise par les pays développés dans les pays actuellement sous-développés.

Ainsi, d'après le *United States Department of Commerce*, sur le capital total obtenu et utilisé - quelles qu'en soient les sources - au cours des opérations américaines au Brésil en 1957, 26% provenaient des États-Unis, le restant étant obtenu au Brésil, y compris 36% provenant de sources brésiliennes extérieures aux firmes américaines. Cette même année, sur le capital américain directement investi au Canada, on comptait 26% de capital provenant des États-Unis, le restant étant semblablement recueilli au Canada. » FRANK, *op. cit.*, pp. 50-51.

51. Cf. CARDOSO Y ENZO FALETTO, *op. cit.*, p. 28.

pose que le système international est à dominante capitaliste, que les bases de la division hiérarchique du monde sont enfouies dans les structures économiques du monde, c'est donc en fonction de la place et du rôle des pays socialistes dans de telles structures qu'on doit définir leur statut dans cette hiérarchie. Or ces formations sociales ont été, jusqu'à tout dernièrement, marginales dans l'économie internationale, dans ce sens que leur adoption d'un mode de production différent leur a valu l'opposition forcenée des pays capitalistes avancés, qui les ont isolées avec un succès plus ou moins grand, dans les relations internationales. La politique du cordon sanitaire d'abord, du « *containment* », dans ses variantes européennes et asiatiques, ensuite, ont été les instruments privilégiés de cette tentative d'isolement. De plus, la décision d'organiser la production selon un modèle socialiste signifiait une sortie volontaire du système international capitaliste.

Ces dernières considérations n'invalident pas cependant notre affirmation quant à la nécessité de recourir aux structures économiques internationales pour déterminer la place des formations sociales dans la hiérarchie internationale. Le système international étant à dominante capitaliste, il n'exclut pas la possibilité d'existence en son sein de formations sociales à mode de production non capitaliste. C'est même une redondance de l'affirmer, une fois qu'il est spécifié qu'il est question d'une structure à dominante. Certains modes de production précapitalistes ne sont-ils pas observables aujourd'hui dans le monde ? Contrairement à ce qui s'est passé avec les modes de production précapitalistes, ce qui a changé avec l'avènement du socialisme, c'est que ce dernier se présente comme une forme supérieure de système économique, donc comme un rival du capitalisme. La lutte pour la prépondérance<sup>52</sup>, qui relève en partie de l'étude du procès d'articulation des modes de production<sup>53</sup>, qui s'est installée dans les relations internationales depuis 1917, continue de nos jours, non résolue<sup>54</sup>. Si le « socialisme » a su résister aux assauts répétés dont il a été l'objet, c'est fondamentalement à cause du développement économique prodigieux que ces pays ont connu, une fois consommée la rupture avec le système mondial capitaliste. C'est d'ailleurs ce qui vaut aux plus avancés d'entre eux une position de choix dans la hiérarchie internationale, tandis que les moins prospères ont, dans cette structure hiérarchisée qu'est le système international, des perspectives d'avancement plus prometteuses que les formations sociales capitalistes périphériques. Dans la mesure où les pays socialistes participent à la vie politique et aux échanges internationaux, ils sont forcés d'accepter les règles du jeu, généralement définies par les puissances capitalistes<sup>55</sup>, et de circonscrire leurs actions dans le cadre déterminé par les limites structurelles du

52. Cette expression réfère aux relations entre formations sociales socialistes et formations sociales capitalistes. C'est donc dire qu'il n'est pas question ici des contradictions inhérentes au mode de production capitaliste et des possibilités de destruction de ce mode qu'elles portent en elles. Cet aspect a été abordé plus tôt dans la discussion des relations centre-centre et centre-périphérie.

53. Cf. Pierre-Philippe REY, *Les alliances de classe*, op. cit.

54. Les formes qu'elle a prises ont varié certes avec les époques. Aujourd'hui, c'est la coexistence pacifique qui est à l'ordre du jour.

55. La Roumanie, par exemple, a dû liquider son contentieux avec l'Ouest avant de bénéficier de concessions dans ses rapports avec les sociétés industrialisées occidentales.

système international. Incapables pour diverses raisons, dont les avances de la technologie de guerre n'en sont pas les moindres, de provoquer la révolution mondiale, ils n'ont d'autre choix que le maintien de leurs positions.

La reproduction internationale, dans ce contexte complexe, est un procès de reproduction des multiples aspects de la réalité internationale<sup>56</sup>. Elle implique la reproduction des aires de dominance des modes de production capitaliste et socialiste, donc des modes de production en question, et celle des rapports politiques noués entre les États composant ces trois grandes catégories que nous distinguons. Divers moyens sont utilisés à cette fin : course aux armements, interventions directes et indirectes, aide économique, assistance technique et financière, etc. Avec l'accumulation internationale des capitaux<sup>57</sup>, la reproduction apparaît ainsi comme une donnée première de la réalité internationale. Il faudrait cependant se garder de penser que celle-ci se fait sans heurts. Son parcours est mouvementé. Les contradictions qui traversent le système international la remettent constamment en question et nécessitent des actions soutenues pour en contrer les effets. La recherche de la paix mondiale répond primordialement à ce besoin d'éviter l'effondrement du système<sup>58</sup>, et ne s'explique que subsidiairement par des considérations d'ordre humanitaire<sup>59</sup>.

56. À propos de la reproduction sociale dans les sociétés des primates les plus évolués, Edgar Morin a écrit ce qui suit : « Il y a toujours, dans une telle société, des forces de désordre à l'œuvre, qui ne sont pas seulement les entropies individuelles (sénescence et mort) mais qui sont des entropies proprement sociales, dues à la part d'aléas individuels que la société doit résorber et aux antagonismes organisationnels qui sont par ailleurs nécessaires à sa complexité. Mais, répétons-le, le désordre (conduites aléatoires, compétitions, conflits) est ambigu : il est d'une part un des constituants de l'ordre social (diversité, variété, souplesse, complexité), mais d'autre part il demeure en même temps désordre, c'est-à-dire menace de désintégration. Ici encore, la menace permanente qu'entretient le désordre est ce qui donne à la société son caractère complexe et vivant de réorganisation permanente. Radicalement différent de l'ordre mécanique, l'ordre « vivant » est celui qui renaît sans cesse. En effet, le désordre est sans cesse soit épongé par l'organisation, soit récupéré et métamorphosé en son contraire (hiérarchie), soit vidangé à l'extérieur (déviance) ou maintenu à la périphérie (bandes marginales de jeunes). Sans cesse épongé, vidangé, rejeté, récupéré, métamorphosé, il renaît sans cesse et l'ordre social à son tour renaît sans cesse. Et voilà où apparaît la logique, le secret, le mystère de la complexité et le sens profond du terme auto-organisation : une société s'autoproduit sans cesse parce qu'elle s'autodétruit sans cesse. » dans Edgar MORIN, *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 50.

57. Les récents accords économiques entre les États-Unis et l'Union soviétique, de même que les accords du même genre signés entre des pays socialistes et des pays capitalistes font intervenir ses mécanismes dans les pays socialistes, puisque les investisseurs occidentaux sont autorisés à rapatrier une partie des profits réalisés.

58. On comprend pourquoi Ernesto « Che » Guevara préconisait la création de plusieurs Viêt-nams comme moyen de provoquer l'écroulement de l'impérialisme américain.

59. Les grands conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle ont été le fait des pays hautement industrialisés, en lutte pour l'hégémonie mondiale. Ce sont eux qui ont surtout souffert et qui avaient intérêt à contrôler l'exercice de la puissance dans les affaires internationales. Nous ne croyons pas non plus que les dangers d'une guerre nucléaire aient pu influencer la création de l'ONU et le type de mandat qui lui a été accordé. Il y avait eu l'expérience de la SDN, bien avant. De plus, les structures et les fonctions essentielles de l'ONU avaient été élaborées avant l'explosion d'Hiroshima.

Ces conclusions quant aux fonctions du système international mettent pleinement en lumière le fait que ce dernier n'échappe pas à la tendance à l'auto-reproduction des systèmes sociaux. En référence aux Nations unies, elles conduisent inmanquablement à la question théorique suivante : dans un système international aussi hiérarchisé et interdépendant que le nôtre, une organisation internationale universelle peut-elle avoir des fonctions antisystémiques ? La question a toute son importance quand on la pose en référence aux thèses des auteurs, dont nous analysons la démarche, pour qui, rappelons-le encore une fois, l'Organisation des Nations unies remplit, au nom des intérêts supérieurs de l'humanité, des fonctions politiques, sociales et économiques qui ne coïncident pas avec celles du système international. Il est d'autant plus opportun de la soulever que ce sont les gouvernements qui s'accordent pour les créer, et que ceux-ci, pris individuellement, ne sauraient poursuivre, en politique étrangère, des objectifs antagoniques<sup>60</sup>. La réponse à cette question passe, d'une part, par une nouvelle appréciation des éléments constitutionnels du système des Nations unies, pour tenter d'y dégager le découpage des instances de l'institution internationale et l'importance de chacune, et, d'autre part, par un nouveau déchiffrement de l'expérience de l'ONU, depuis sa création, d'établir la correspondance, ou la non-correspondance, des fins qu'elle vise avec celles du système international.

Ce qui a généralement fait défaut dans toutes les analyses des Nations unies, c'est une perspective d'ensemble qui permette d'arriver à une interprétation de l'organisation susceptible d'en révéler l'ordonnancement, du point de vue de sa signification profonde dans les rapports internationaux. Pour nous, le système des Nations unies se présente comme un tout qui, dans l'importance différentielle accordée aux divers organes qui la composent, marque une volonté d'intervention à des niveaux distincts du système international, pour consolider un ordre existant et étendre son domaine d'application. Trois critères seront utilisés dans cette brève discussion sur l'ordre d'importance des instances onusiennes et les effets pertinents recherchés sur les relations internationales. Il s'agit de la place prépondérante reconnue à certains États au sein des organes en question, du contrôle, ou de son absence, sur les activités de ces derniers, et des compétences que leur reconnaissent leurs « constitutions »<sup>61</sup>.

Trois instances onusiennes satisfont à ces critères : le Conseil de Sécurité des Nations unies, le Fonds monétaire international, et le groupe de la Banque

---

60. Ce raisonnement s'applique aussi à un ensemble d'États liés par de communs intérêts. Ainsi, l'alliance internationale des classes, à laquelle nous avons référé plus haut, empêche la poursuite, par les gouvernements représentant les intérêts de leurs bourgeoisies, d'objectifs aussi incompatibles que l'exploitation économique à l'échelle mondiale et la fin de cette exploitation. Ce qui précède vaut, bien sûr, tant que l'alliance n'est pas remise en question.

61. Il s'agit plus particulièrement de la Charte de l'ONU et des « *Articles of Agreement* » des agences spécialisées. L'argument principal ici est celui de l'impossibilité de découvrir l'intelligibilité du système de l'ONU si l'on ne considère pas « simultanément » l'ensemble de ces documents constitutionnels.

mondiale, c'est-à-dire, la Banque elle-même et ses filiales, l'Association du développement international (*I.D.A.* en anglais) et la Corporation internationale de finance (*I.F.C.* en anglais). Les grandes puissances qui y siègent<sup>62</sup> disposent toutes d'une influence proportionnelle à leur « poids » dans le concert des nations. Elle prend soit la forme d'un droit de veto – c'est le cas du Conseil de Sécurité, – soit celle d'un vote pondéré en leur faveur – le *weighted voting* du FMI et de la BIRD<sup>63</sup>. Toutes les trois, conséquence logique du statut privilégié accordé aux grandes puissances, échappent au contrôle de l'Assemblée générale des Nations unies ou de tout autre organe de l'ONU<sup>64</sup>, en même temps qu'elles se voient déléguer des pouvoirs tels, qu'en fait c'est le système international lui-même qu'elles façonnent et orientent dans des directions bien précises<sup>65</sup>. Leurs interventions, contrairement à l'opinion de la très grande majorité des « spécialistes » de l'organisation internationale, ne sont pas antisystémiques<sup>66</sup>. Elles tendent toutes, plutôt, à renforcer les caractéristiques majeures du système international. On n'a qu'à penser à la coalition anti-soviétique au sein du Conseil de Sécurité, qui s'est cristallisée principalement autour de la politique du *containment*. Il fallait coûte que coûte empêcher l'expansion du socialisme. Sur le plan économique, entre-temps et jusqu'à aujourd'hui, c'est une forme d'organisation de la production qu'on imposait et qu'on entendait généraliser en prônant la liberté du commerce, la libre circulation des capitaux, des formes de gestion monétaire, la création d'un

62. L'Union soviétique est absente, non sans raison, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

63. M. Elmandjra a commenté en ces termes cette situation : « The systemic principle of « One State : One Vote » does not apply and is replaced instead by an arrangement whereby the « voting power » of each member is directly related to the size of his financial participation... This mathematical differentiation between the Member States produces significant results. In the IBRD, six Member States (Canada, France, The Federal Republic of Germany, Japan, The United Kingdom and The United States) control 50 per cent of the total « voting power ». In IDA, the percentage of these same six countries is over 50 per cent ; and in IFC it is over 51 per cent. In the IMF it is over 49 per cent but if one adds Italy, the combined voting power of seven Member States attains 52 per cent... The developed countries which represent a little less than one-fourth of the membership control about two-thirds of the voting power within these four agencies » : ELMANDJRA, *op. cit.*, p. 108.

64. La seule parade trouvée à l'exercice du droit de veto au Conseil de Sécurité a été le transfert de certains des pouvoirs du Conseil, par voie extralégale, à l'Assemblée Générale de l'ONU. Le FMI et la BIRD jouissent d'un statut autonome spécial selon les termes des accords signés avec l'ONU. Cf. ELMANDJRA, *op. cit.*, p. 102 ; H.G. NICHOLAS, *op. cit.*, pp. 125–127.

65. Voir le remarquable ouvrage de Teresa HAYTER, *Aid as Imperialism*, Middlesex, England, Penguin Books, 1972.

66. *IBID.* ; Daniel A. HOLLY, « L'ONU, le système économique international et la politique internationale », *op. cit.*



climat favorable aux investissements internationaux et leur protection<sup>67</sup>. Une façon d'apprécier l'importance centrale des agences spécialisées, dont il a été question jusqu'ici c'est de comparer les ressources dont elles disposent à celles du reste du système onusien. On a évalué que :

During the fiscal year 1968-69, for instance, the net income of IBRD (\$171 millions) was 20 per cent higher than the total 1969 expenditures of the regular budget of the UN (\$155 millions). The total incomes of IBRD and IMF during the fiscal year 1968-69, (\$290 millions) represented almost 80 per cent of the total expenditures of the assessed budgets of the UN system in 1969 (\$369 millions).<sup>68</sup>

L'ONU intervient massivement dans l'économie internationale par le biais de ses agences spécialisées et de programmes d'assistance technique mis sur pied par le programme de développement des Nations unies. Entre 1946 et 1970, par exemple, le groupe de la Banque mondiale a dépensé l'équivalent de \$17.6 milliards de dollars<sup>69</sup>, la plupart sous forme de prêts à des pays en voie de développement. D'un autre côté, les activités « développementalistes » de l'ONU – l'action de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international exclus – ont pris une telle ampleur qu'elles constituent 80% de toutes les activités du système.

Une telle situation, couplée aux conditions imposées par la Banque mondiale et le FMI aux gouvernements récipiendaires d'une aide économique<sup>70</sup> et aux idéologies qui animent les autres organes d'intervention de l'Organisation des Nations unies<sup>71</sup>, indique clairement le sens et la portée que l'on donne à l'action onusienne. Il s'agit bien de renforcer le capitalisme là où il est en vigueur en créant les conditions d'une exploitation des ressources économiques du monde de façon à permettre l'accumulation à l'échelle mondiale, et en obligeant les gouvernements des formations sociales capitalistes périphériques à s'en tenir, au niveau de leur gestion économique, au modèle capitaliste<sup>72</sup>.

67. Ceci était d'ailleurs conforme aux positions de la puissance qui, dès les débuts du deuxième conflit mondial, avait le plus travaillé au projet de structuration d'un ordre international d'après-guerre reposant sur les bases d'un système économique international solide et la limitation et la réduction des armements. « Excessive trade barriers had to be reduced in the postwar world (said Cordell Hull, then the American Secretary of State), and practices that imposed injuries on others and diverted trade from its natural economic course had to be avoided. National currencies had to be freely exchangeable for each other at stable rates of exchange. A system of financial relations had to be devised so that materials could be produced and ways found of moving them where there were markets created by human need » : Cordell HULL, *The Memoirs of Cordell Hull*, vol. II, London, Hodder et Stoughton, 1948, p. 1178.

68. ELMANDJRA, *op. cit.*, p. 233.

69. *IBID.*, p. 232.

70. Voir HAYTER, *op. cit.*, chap. 2 et 3.

71. Cf. LEON GORDENKER, « Structure for Influence : International Organizations and Development Aid », dans Robert S. JORDAN (ed.), *Multinational Cooperation*, New York, Oxford University Press, 1972.

72. Ceci se fait notamment en insistant sur le rôle indispensable de l'investissement privé et en accordant un soutien actif à l'entreprise privée, comme le fait, par exemple, la Corporation internationale de finance.

Il n'y a plus de doute, l'hypothèse d'une correspondance entre les fonctions du système international et celles des Nations unies se justifie de plus en plus<sup>73</sup>, infirmant ainsi celle que l'on retrouve dans les études sur l'ONU d'un fonctionnement, au nom des intérêts supérieurs de l'humanité, antisystémique de l'organisation internationale universelle.

## CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il apparaît donc que ce sont les prémisses théoriques des auteurs en question qui constituent la grande faiblesse de leurs études de l'Organisation des Nations unies. Leur représentation du système international les conduit à établir une relation théorique entre ce dernier et l'ONU qui est plus une construction de l'esprit qu'une image de la réalité. Il n'est pas étonnant dès lors que presque tous ceux qui se sont penchés sur l'ONU en soient arrivés à la conclusion d'un fonctionnement inadéquat de celle-ci, et se soient efforcés de trouver des solutions à cette apparente incapacité de l'organisation internationale à remplir les fonctions qu'une trop rapide et superficielle lecture du phénomène lui attribuait.

Tant d'aveuglement est-il accidentel? Il aurait été intéressant de pouvoir répondre à cette question. Pour nous, la réponse est négative. Consciemment ou inconsciemment, la plupart des « spécialistes » de l'Organisation des Nations unies ont fait œuvre d'idéologues, c'est-à-dire qu'ils ont contribué à masquer la vraie nature de cette institution. Il y aurait là matière à de fructueuses et intéressantes recherches. Quoi qu'il en soit, il est de plus en plus impossible de continuer à dépeindre l'ONU de la même façon. Il est grand temps de reprendre l'étude de l'organisation à partir de la formulation d'une nouvelle problématique.

---

73. Nous nous proposons d'entreprendre, dans une autre étude, l'analyse des activités politiques de l'ONU, pour essayer d'y déceler l'éventuelle contribution à l'accumulation et à la reproduction.